

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026 à 20H00

MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline PEREZ, Edwige MIEYAN, Sabrina PONS, Benoît HINFRAY, Maryse POMÉ, Yves FLORENCE, Marie-Hélène LACAZE, Thierry DUPONT, Yorick SOHM, Alexia PONS, André MIR, Raymond CAMPO, Fabienne FOURCADE.

Procuration de Monsieur Manuel BERNIA à Madame Ombeline PEREZ

Procuration de Monsieur Nicolas HERQUÉ à Monsieur Thierry DUPONT

Madame Alexia Pons est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 136 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 137 : Décision modificative budgétaire n° 1 – budget principal

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 138 : Décision modificative budgétaire n° 1 – budget annexe « régie de transport public de voyageurs »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 139 : Tarifs communaux : stationnement des camions aménagés – saison estivale

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 140 : Cession d'un véhicule Heuliez GX 127 à la Société Bacqueyrisses

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 141 : Renouvellement du contrat de partenariat d'attribution de la marque « Esprit Parc National – Pyrénées » pour l'hébergement du Rioumajou

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 142 : Renouvellement du contrat de partenariat d'attribution de la marque « Esprit Parc National – Pyrénées » pour la restauration du Rioumajou

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 143 : Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels sur la parcelle indivise B 409 propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan / Sailhan

- Approuvée à l'unanimité et sous réserve (et si cela est possible) de suivre au mieux le tracé de la route existante

Délibération n° 2026 – 144 : Convention de servitude sur la parcelle indivise B 409 propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan / Sailhan

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 145 : Convention de servitude pour la restauration des lignes électriques aériennes – parcelle 0B 0083 propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan et d'Estensan

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 146 : Décompte de déboisement prévoyant l'abattage des arbres situés sur la parcelle B 83 propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan et d'Estensan

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 147 : Convention de prestation de services – instruction ADS - URBADOC

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 148 : Désignation d'un élu référent correspondant « tempête »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 149 : Désignation d'un élu référent correspondant « sécurité routière »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 150 : Désignation d'un élu référent correspondant « défense »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 151 : Désignation d'un élu référent correspondant « santé environnement »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 152 : Désignation d'un élu référent correspondant « incendie secours »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 153 : Adhésion à la charte engagement « commune qui sauve »

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 154 : Réponse à la sommation de comparaître devant Notaire de la Société Groupe CARLE

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 9 juillet 2026



Le Maire,

Ombeline PEREZ